



Sortir un bien d'une sci sans passer par la vente?

Par **didier94**, le **02/11/2008** à **14:21**

Bonjour a tous,

Mon propriétaire vient de m'envoyer le fameux recommandé dans le délai legal, donc dans six mois il met la maison en vente, je suis prioritaire et intéressé par l'acquisition de ce bien, le problème est que je suis artisan depuis ce début d'année, donc pour obtenir un prêt... faut attendre de pouvoir présenter deux bilans (souvent trois...); mon propriétaire m'a expliqué qu'il voulait vendre pour sortir ce bien de la sci et ainsi permettre à son futur associé d'y entrer et à terme ce mettre en retraite.

Connaissez-vous un moyen qui puisse lui permettre de sortir ce bien sans passer par la vente, ce qui nous permettrait d'attendre pour l'achat de la maison.

Voilà, je vous remercie par avance de vos réponses.

Cordialement,

Didier.